

Les AMAP de la région Nord – Pas-de-Calais

Depuis 2001, des AMAP se sont fortement développées dans de nombreuses régions de France. Dans le Nord-Pas-de-Calais, il a fallu attendre 2007 pour que la première AMAP voie le jour, dans le cadre d'un accompagnement à l'installation d'un jeune maraîcher par AVENIR.

En juillet 2009, 12 AMAP vivent en Nord-Pas-de-Calais, 4 sont en projet (recherches de terres et/ou de producteurs) et d'autres au stade de l'idée.

Que ce soit dans les AMAP en fonctionnement ou dans celles en projet, les listes d'attente sont souvent longues, en particulier dans et à proximité des villes.

La demande est là : avis aux producteurs de légumes, viande, fromages, fruits... intéressés, qu'ils soient déjà installés ou porteurs d'un projet d'installation.



Témoignages :

« Dans les supermarchés, c'est difficile de trouver des légumes frais. Ici, ils sont cueillis le jour même. Ils sont livrés en quantité. Il s'agit exclusivement de produits de saison, pas forcément ceux qu'on achèterait en magasin » : Nathalie, adhérente à l'AMAP Le Panier de Marie-Groëtte, à Bruay-la-Buissière (La Voix du Nord, le 6 septembre 2008).

« Mon installation a été grandement facilitée par la perspective de sécurité qu'offrait l'AMAP ! » : Mathieu, nouvellement installé en maraîchage Bio sur le GAEC familial (rencontré en mai 2009, lors d'une livraison de l'AMAP du Quercitain à Le Quesnoy).



Les AMAP

Associations Pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
en Nord - Pas-de-Calais



Une démarche qui rapproche paysans et autres citoyens consommateurs, dans une relation solidaire et équitable, pour maintenir une agriculture vivrière, à taille humaine, sans OGM, sans pesticides ni engrais de synthèse, et de proximité...

Voici quelques éléments d'information pour faire connaître ce système et donner envie de le développer dans la région Nord – Pas-de-Calais.

Tél : 06 34 28 73 25

Site : www.amap5962.org

Contact courriel : contact@amap5962.org

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Elle se réfère à une **Charte Nationale** des AMAP. Celle-ci correspond à une philosophie qui se décline en principes généraux et de fonctionnement. **Chaque AMAP est unique** mais toutes ont un socle commun constitué par la Charte Nationale des AMAP, élaborée et adoptée par Alliance Provence. Elle a été déposée à l'INPI en mai 2003.

Définition issue de la Charte : Une AMAP a « pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité* dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire **une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine**, de permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine, et de la façon dont ils ont été produits, et de participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale dans le respect d'un développement durable. Elle réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité autour d'un **contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison** une part de la production qui lui est livrée périodiquement à un coût constant. Le producteur s'engage à fournir des produits de qualité dans le respect de la Charte de l'Agriculture Paysanne ».

* et d'en installer de nouvelles (AVENIR 59/62)

18 principes fondateurs à respecter. Les maîtres-mots : engagement réciproque, proximité et lien direct, équité, solidarité, transparence, accompagnement des producteurs à l'autonomie et des consommateurs à la responsabilisation...

Dans une AMAP, le principe du prépaiement offre au producteur (déjà installé ou en cours d'installation) une sécurité en matière de commercialisation. Les consommateurs adhérents se soucient des aléas de la production et participent à la livraison. Des chantiers et visites à la ferme peuvent être organisés et les coups de main sont les bienvenus en cas de besoin... en toute convivialité !



Les 10 principes de l'Agriculture Paysanne

- Répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre.
- Être solidaire des paysans des autres régions d'Europe et du monde.
- Respecter la nature.
- Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares.
- Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles.
- Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits.
- Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations.
- Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural.
- Maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées.
- Raisonner toujours à long terme et de manière globale.

FADEAR (Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural)

Des AMAP accompagnées en réseau

Afin de débiter, de se maintenir sur de bonnes bases et d'éviter les écueils qui peuvent mener à l'échec de ce partenariat producteurs-mangeurs, les AMAP peuvent bénéficier de l'appui d'un réseau régional.

Des référents AMAP – producteur(trice)s et amapien(nes)- se sont porté(e)s volontaires sur certains territoires de la région.

Un poste salarié a été créé par AVENIR afin de communiquer, de répondre aux demandes d'informations et d'explications, d'accompagner, et de mettre en lien personnes et expériences.

Vous êtes consommateur, producteur ou porteur de projet d'installation, élu...

... et vous voulez adhérer ou créer une AMAP près de chez vous ?

Le site régional des AMAP Nord – Pas-de-Calais :

www.amap5962.org

Courriel : contact@amap5962.org

Tél. : 06 34 28 73 25

Vous y trouverez – entre autres – la liste des AMAP existantes et en projet, mais aussi plus de détails sur l'esprit et le fonctionnement des AMAP, des liens avec les partenaires concernés par la démarche AMAP, etc.

AVENIR 59/62 : Association pour la Valorisation Économique des Nouvelles Initiatives Rurales, qui soutient les projets d'installation "hors normes" en agriculture paysanne.

40 av. Roger Salengro 62223 Saint Laurent Blangy

www.avenir5962.org

Le site national des AMAP :

www.reseau-amap.org

La Charte Nationale des AMAP, une référence incontournable :

www.reseau-amap.org/docs/chartedesamap.pdf